

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la phase 1 du déconfinement, le collège Perbosc a accueilli à compter du lundi 18 mai **les élèves de 6° et 5° volontaires** dans le cadre d'un respect strict du protocole sanitaire national.

Depuis maintenant quinze jours, **180 élèves de 6° et 5°** peuvent suivre leurs cours en présentiel **dans le cadre d'un emploi du temps aménagé et dans le respect d'effectifs de classes de 15 élèves maximum.**

Suite aux annonces gouvernementales de ce jeudi 28 mai présentant la phase 2 du déconfinement, l'ouverture de notre établissement peut et doit être envisagée pour les élèves de 4° et 3° dans le cadre d'un respect strict du protocole sanitaire.

Pour rappel, ce protocole s'appuie sur des principes généraux indispensables et incontournables afin d'envisager quelconque ouverture :

1. Le maintien de la distanciation physique :

- le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne dans tous les contextes et tous les espaces (arrivée et abords de l'établissement, récréation, couloirs, préau, restauration scolaire, sanitaires...)
- Des effectifs de classes de 15 élèves maximum

2. L'application des gestes barrière : le lavage des mains-le port du masque

3. La limitation du brassage des élèves : une réorganisation spatiale de l'établissement afin de limiter les croisements entre élèves de classes différentes ou de niveaux différents.

4. L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels

5. La communication, l'information et la formation

La réouverture des classes de 4° et 3° ne pourra donc être envisagée que dans le respect de ce cadre, notamment des 15 élèves maximum et d'une gestion de la demi-pension de 80 élèves par service (places disponibles au réfectoire-3 services peuvent être envisagées).

Par conséquent, avant quelconque réouverture, le collège veille à mettre en place :

- **A compter de ce VENDREDI 29 MAI** un sondage à l'attention des familles afin de recenser les familles volontaires pour le retour de leur enfant.

Ce sondage est accessible par l'ENT (ATTENTION sur la session des parents et non des enfants) dans l'onglet PRONOTE, rubrique Communication Sondage.

Merci de préciser pour les élèves Demi-Pensionnaires s'ils mangeraient à la demi-pension.

Ce sondage est à renseigner jusqu'au Lundi 1^{er} JUIN dernier délai.

- **A compter du Jeudi 11 juin une organisation pédagogique cohérente** au regard des effectifs retenus, du cadre sanitaire et de la capacité à organiser les enseignements (enseignement en distanciel de certains enseignants du fait de la garde d'enfant ou de vulnérabilité).

La Direction reviendra vers vous courant de semaine prochaine afin de vous préciser l'organisation retenue.

En tout état de cause, **AUCUNE PRISE EN CHARGE D'ELEVE de 4° et 3° ne pourra être effective jusqu'au JEUDI 11 JUIN** (si la direction peut avancer cette date cela vous sera précisé dans les meilleurs délais).

Seuls les élèves de 6° et 5° continuent à être accueillis à compter de MARDI 2 JUIN.

Cordialement.

Frédéric LORIN
Principal du collège Perbosc

